



INITIATION A LA PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

RÉF. RPS/S/FI/2021/V1

Lieu | **Tarif**
Selon demande | Sur devis

Objectifs

- Être capable d'identifier les risques psychosociaux comme un risque professionnel.
- Acquérir des connaissances sur la notion de risques psychosociaux, différencier les familles de risques psychosociaux.
- Comprendre les liens entre le travail, les risques psychosociaux et leurs effets sur la santé et l'entreprise.
- Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention des risques psychosociaux.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Exposés pédagogiques, échanges sur le vécu, mises en situation, documentation remise au stagiaire.
- Diaporama projeté, paperboard, tableau blanc, films vidéos, exercices pratiques.
- Le stage s'appuie essentiellement sur des apports de connaissances sous forme d'exposés, d'illustrations et d'exercices d'application.
- Formation dispensée par un formateur en initiation aux RPS certifié par l'Assurance Maladie Risques professionnels/INRS.

Évaluation et validation

- La présence du stagiaire sur l'intégralité de la formation est un point incontournable pour la validation de sa formation. Evaluation continue des stagiaires.
- Attestation individuelle de compétences délivrée par l'organisme de formation.
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation et d'un certificat d'acteur de la prévention des risques psychosociaux

Présentation de la formation : participants et attentes, objectifs, programme et organisation.

- Approche juridique et réglementaire.
- Les enjeux de la prévention des RPS.
- Définitions des risques psychosociaux : stress, violence interne, violence externe, souffrance éthique, facticité émotionnelle,...
- Causes, effets et atteintes à la santé des risques psychosociaux.
- Les 3 niveaux de prévention contre les RPS : primaire, secondaire et tertiaire.
- Analyse de cas de situations de travail.
- Exemples d'actions de prévention des risques psychosociaux.

Bilan de formation : tour de table, évaluation de la formation, atteinte des objectifs pour chacun, axes d'amélioration, suggestions, remise des attestations.



Durée
2 jours



Prérequis

recommandé :
Attestation de réussite du parcours d'autoformation @01001



Effectif

8 à 12 participants max



Public

dirigeants, cadres,
responsable RH,
membres du CSE,
membres du Comité de pilotage sur les RPS ou tout salarié intéressé par une démarche des RPS



Référent pédagogique

Marie Bera / Directrice
Formatrice en
Prévention des
Risques Professionnels,
habilitée par l'INRS
06 88 81 29 05
marie.bera@prev-it.com



Prenez contact avec le responsable pédagogique de l'organisme de formation qui étudiera votre situation et les possibilités d'accessibilité.

Voir le programme complet sur prev-it.com